L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 MAI 1887. 60me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 4 MAI 1887

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix évalué de 10 sou la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le shérif à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, un certain jugement rendu par la cour civile de district dans l'affaire de H. J. Mullen etc.

Améliorations dans le deuxième district de la Nile-Orléans---La rue Claiborne.

Enfin—et nous le constatons avec plaisir—on commence à s'occuper, un peu sérieusement, d'assainir, d'améliorer, d'embellir ce pauvre douzième district, si négligé, si délaissé, qu'on oublie si vite quand il s'agit de faire quelque chose pour lui; dont on se souvient toujours quand il est question d'y prélever les taxes—car il paie l'impôt, lui l'aîné, tout aussi bien que ses frères cadets, les premier et quatrième districts; quoiqu'il n'y paraisse guère, si l'on en juge par le peu d'intérêt qu'on lui porte.

Il y a, à la Nouvelle-Orléans, une promenade d'une beauté remarquable; elle est d'une largeur, d'une étendue sans égales. Si ses plantations, si ses chaussées—elle en a trois; si les constructions qui la bordent, à droite et à gauche, étaient l'objet de soins, elle battrait, assurément, le Corso de Rome, qui est étroit; les boulevards de Paris, qui sont sans verdure; les Champs-Elysées, qui n'ont pas sa largeur. Il n'est pas d'étranger qui, en y pénétrant, ne soit frappé de son caractère grandiose; qui ne demande, avec étonnement, pourquoi elle est à ce point délaissée. Nous voulons parler de la rue Claiborne, un des plus beaux Cours du monde, dont, par une sorte de rattinement de négligence et d'injustice administrative, on a réussi à transformer en un des plus laids.

Le fait est que ses rangées d'arbres—elle en a quatre: où trouver cela ailleurs?—sont dans un état pitoyable. Lorsqu'un tronc dévie, on se garde bien de le redresser; s'il tombe, faute de précautions, on renversé par un coup de vent, ou le laisse à terre; il en coûte tant de le relever ou de le remplacer! Ici, limitrophe et d'autant plus coupable, que, le mal fait, on ne saurait le réparer, quand on le veut et comme on le veut; il y faut le travail, toujours lent, de la nature. Avec une faible somme d'argent, de la bonne volonté et l'aide d'un bon architecte, il est possible d'embellir un quartier en moins de six mois; quand il s'agit d'une plantation, il faut de quinze à vingt ans.

Entre chaque double rangée d'arbres, se trouve un terrain neutre qu'on eût dû transformer en une magnifique pelouse parsemée de massifs d'arbustes et de corbeilles de fleurs; on en a fait un cloaque infect. La rue Claiborne sert d'égoût à la ville; il faut que moi seulement, je vous indique le dégoût, mais que l'odorat y soit péniblement affecté, que dire des chaussées? Quel équipage aurait jamais l'idée de s'aventurer sur ces voies pleines de trous et de fondrières? serait-il sûr d'en sortir intact? Il n'y a même pas moyen de se plaindre de l'état du pavage; il n'existe pas.

A voir cette avenue Claiborne, on croirait qu'elle est perdue à l'une des extrémités de la ville, qu'on jette les yeux sur la carte de la Nouvelle-Orléans; elle en occupe le milieu; en la centrag elle la partage en deux, en formant, comme elle, le croissant; par devant, du côté du fleuve, le quartier des affaires, des magasins, grands et petits; par derrière, du côté du lac, le quartier des résidences, des villas somptueuses. Si nous osions comparer notre cité à Paris, nous dirions que la rue Claiborne y tient la même place que les Boulevards dans la capitale de France, et qu'elle devrait y jouer le même rôle. Elle en est bien loin, malheureusement.

Il paraît que les habitants, les propriétaires de ce quartier traité, jusqu'ici, en parias, viennent de secouer leur torpeur—torpeur justifiable, en vérité, quand on se rappelle les démarches tentées, en vain, auprès des autorités, depuis longues années, et auxquelles on n'a jamais daigné faire droit. La population s'est émue du délabrement de la rue: elle demande qu'on veuille bien s'en occuper, en quoi elle a parfaitement raison. Lorsqu'on veut embellir une ville, c'est par les quartiers centraux, les plus fréquentés, qu'il faut commencer. On ne doit se souvenir des parcs excentriques, des promenades éloignées qui ne servent qu'à quelques centaines d'habitants éprouvant, de temps en temps, le besoin d'aller promener leurs loisirs, que quand on a pourvu aux besoins des rues et des avenues qui forment le corps de la cité. La logique, le bon sens, l'équité, le veulent ainsi.

C'est le but du mouvement qui se produit, en ce moment, dans le quartier Claiborne. Une première réunion a déjà eu lieu, dans la salle St-Cyr, troisième District; d'autres vont suivre, et il est à espérer qu'elles aboutiront à un résultat appréciable.

Voici le plan des améliorations proposées: changer les voies ferrées de place, les enlever du terrain neutre central et les installer sur les deux chaussées latérales; paver ces chaussées qui—chose incroyable! ne le sont pas, en galets; faire disparaître les égouts découverts du titre de canal, qui courent d'une extrémité à l'autre de la rue et ne la parfument pas; les couvrir d'une voute sur laquelle on établirait un chemin coquillé; transformer l'avenue en promenade publique.

Il y a d'excellentes parties dans ce plan, dont on est en train de discuter l'exécution, et l'on ne saurait assez louer les habitants, les propriétaires du deuxième district qui se sont mis à la tête du mouvement. Qu'ils nous permettent, cependant, de leur dire qu'ils nous semblent faire fausse route. Ce n'est pas ainsi que l'on procède dans presque toutes les grandes centrales! On fait des améliorations, des embellissements, qui, toujours et indubitablement, doivent contribuer au relèvement, à la prospérité d'une communauté. C'est par les bâtisses de droite et de gauche que l'on commence. Les municipalités qui comprennent leurs intérêts et savent quels beaux revenus rapportent une série de constructions, élégantes, jouettes, sitôt principiées, adoptent un plan général auquel les propriétaires doivent plus ou moins se conformer. Cela fait, elles exemptent d'impôts, pendant un certain nombre d'années, tout ceux qui construisent des maisons conformément au plan indiqué. C'est un appât auquel le capitaliste se laisse prendre—et il a raison—car son immeuble double, triple, immédiatement de valeur et il est complètement indemnisé de ses avances par l'exemption de taxes. Au bout d'un an ou deux, le quartier est transformé, la population, changée; le monde élégant s'y est porté et avec lui, y a porté l'aisance, la richesse. Peu d'années après, la municipalité, qui avait l'air de faire un sacrifice, voit doubler, tripler ses revenus et l'argent remplir ses coffres, autrefois vides. C'est de la sorte que se sont métamorphosées, en peu de temps, de nombreuses grandes villes, dont nous pourrions citer les noms, c'est là, suivant nous, la première démarche à faire, c'est la voie qu'il faut suivre pour arriver au but poursuivi. Tout cela suppose une double initiative, de la part des particuliers et de la part des autorités municipales. Les embellissements d'une chaussée supposent ceux des maisons qui la bordent, et vice versa. Pourquoi l'édilité d'une ville soigneurait-elle une avenue, si cette avenue est mal habitée, mal construite? Pourquoi, de leur coté, les propriétaires feraient-ils des dépenses dans leurs immeubles, si la rue reste impraticable, si elle exhale des odeurs nauséabondes? On voit que les deux ordres de travaux se tiennent et doivent marcher concurremment.

Nous ignorons ce que l'on pense, ici, d'une exemption d'impôts accordée, pour un certain nombre d'années, aux propriétaires qui construiraient, suivant un plan général adopté par le Conseil; mais ce que nous savons c'est que partout où l'on a adopté cette mesure, elle a produit des merveilles et a été une source de richesses, non-seulement pour les particuliers, mais encore et principalement, pour les communautés, dont elle a invariablement, triplé, quadruplé les revenus.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré p. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 30 avril:

De légères ondées avaient fait espérer, à la fin de la semaine dernière, que le charme de la sécheresse que nous subissons depuis plus d'un mois était rompu et que de généreuses averses viendraient activer la végétation souffrante de nos champs. Mais le temps se maintient au beau. La canne à sucre, dans certaines terres réfractaires à l'humidité, se dessèche et meurt; dans beaucoup de champs l'on peut voir grand nombre de jeunes bourgeons qui ont jauni, puis ont cessé de végéter. Les uns prétendent que c'est un accident dû à la sécheresse, les autres soutiennent que c'est l'œuvre d'un ver mauvacle. Nous ne savons qui a raison.

Toutefois la sécheresse persiste et les apparences de pluie qui s'annoncent quelque-fois sont vite dissipées par un traître petit vent de nord qui semble faire le guet. Les rizières même commencent à souffrir, faute de pluie, l'eau du fleuve ne leur suffisant pas. Du reste, c'est là une ressource qui leur fait défaut, car le fleuve a baissé considérablement depuis une semaine et est hors de la prise des dalles.

Il faut donc recourir à l'usage des pompes et c'est ce que font en général les planteurs riziers. Mais hâtons nous de leur dire que, s'il faut s'en rapporter aux signes, ils auront une année des plus favorables à la culture du riz: la forte crue qui s'est faite dans le Missouri et a même causé de grandes inondations dans le Sebraska et la hausse prochaine de l'Ohio maintiendront le fleuve plein jusqu'aux premiers jours de juillet, sans nous exposer à aucun danger de crevasse. C'est ce qu'assurent du moins nos ingénieurs d'Etat et tous ceux qui connaissent les secrets de notre grand fleuve.

—Le jour même de la remise des fonds au père Badoil, l'excellent pasteur de l'Eglise St. Pierre s'est occupé de se procurer le bois nécessaire pour construire la barrière d'enceinte du cimetière et depuis lundi des ouvriers sont activement employés à ce travail. Une fois le cimetière décemment clos à l'abri des déprédations des animaux, le comité de finance avisera avec le père Badoil aux autres améliorations à faire. Les allées du cimetière seront probablement le sujet principal en considération; puisque de l'égoût et de l'entretien permanent du lieu de repos. Car il ne s'agit pas seulement de le mettre en ordre, mais il faudra aussi songer à l'y maintenir. Rien n'est disgracieux dans un cimetière comme cette exubérance de végétation que l'on y remarque trop souvent, et il est bon que la faulx s'y promène quelquefois pour rappeler aux surveillants et autres plantes qui s'y établissent trop aisément que ce n'est pas là leur place.

—Toute notre population connaît l'énergie, le dévouement et la persévérance dont a donné la preuve, tout dernièrement, le docteur Huard dans l'organisation de la foire au profit du cimetière St. Pierre,—œuvre à laquelle il a non seulement consacré un temps précieux, mais où il a mis en jeu tous les ressorts de sa belle âme. Son dévouement et son zèle, dans cette affaire, n'ont été surpassés que par la générosité dont il a encouragé ses actions.

Le jour de la remise des fonds au comité de finance, le père Badoil l'avait reçu de cette lettre:

"M. le docteur.—En acceptant le beau résultat de la fête dont vous conçûtes la pensée: que vous avez si admirablement organisée et menée à bonne fin, il m'est doux de dire, au nom du comité, ici présent, que nous vous remercions profondément et que vous vous devez être fier, encore une fois, digne de l'estime que vous accorde, depuis longtemps, la population de St. Jean-Baptiste.—Grâce à vos efforts, la dernière foire a été heureuse sous tous les rapports, car vous y avez fait triompher le grand principe de la charité, resserré les nœuds de la fraternité évangélique qui nous est commandée et fortifié cette grande vérité: que la participation aux bonnes œuvres honore tous ceux qui y concourent.—Soyez donc bénit, docteur: n'attendez pas votre plus douce récompense ici-bas, et veuillez agréer et l'expression de notre vive gratitude et nos sincères félicitations."

A ces charmantes paroles, le docteur Huard, profondément ému, a répondu ce qui suit:

"M. le curé.—Je vous suis reconnaissant pour ce que vous venez de me dire d'aimable et de consolant, et je tâcherai de toujours mériter l'estime le mes concitoyens de St. Jean-Baptiste; et, tout en m'inclinant profondément, en présence de la bénédiction que vous me donnez et que j'accepte respectueusement, j'arme que je forme des vœux pour que la divine récompense qui, dites-vous, me sera, un jour, accordée dans la future monde, se fasse *attendre* le plus longtemps possible."

Ce même jour, le comité de finance, en remettant au père Badoil le produit de la foire, avait déclaré que le St. John Social Club devait un témoignage de reconnaissance au docteur Huard pour les grands services qu'il lui avait rendus, et autorisait son président à faire l'achat d'un cheval pour être offert au docteur, les membres présents s'engageant à former la somme nécessaire pour cet achat après que chaque membre du club eût pu contribuer sa petite part. Donc, mardi dernier, le comité, ayant à sa tête M. Pierre Labarre, président du St. John Social Club, se rendait chez le docteur Huard et lui présentait un superbe cheval noir, préalablement baptisé "St. John."

M. Labarre, prenant la parole au nom du club, a gracieusement fait l'offre du bel animal au docteur Huard, et calmi-ci, avec l'amabilité qu'on lui connaît, a accepté le présent que lui faisaient ses amis.

—Mercredi matin, la mort a frappé, à la Nouvelle-Orléans, un brave Louisianais, jadis citoyen de notre paroisse, où il a laissé de bons amis et d'excellents souvenirs—M. Joseph Théodore Fortineau. Nous ne saurions dire ses éloges plus éloquemment que ne le fait l'*Abeille* du 28 courant, dont nous répétons les bonnes paroles à la mémoire du défunt.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 30 avril:

Le fleuve a baissé à un tel point, depuis quelques jours, que l'eau ne coule guère par les dalles posées dans les levées.

Conséquemment, les planteurs riziers sont contraints d'avoir recours aux pompes, par l'irrigation des rizières.

—Décédé, le mercredi 27 avril 1887, M. Jules Bourgeois, à l'âge de 51 ans.

Décédée, le mercredi 27 avril 1887, Mlle Sidonie Roussel, à l'âge de 18 ans.

Décédé, le samedi 23 avril 1887, un tout jeune enfant de M. Octave Jacob.

Ces Certificats des guérisons opérées par la Salsapareille d'Ayer sont des preuves vivantes, corroborées par des témoins vivants.

Absolument vrai.

Un sur la devanture d'un magasin d'antiquités:

A vendre
32 fourchettes et 1 couteau
à dépacer Louis XV

Pauvre roi!

Alsace-Lorraine.

A l'appui des faits que nous avons relatés, au sujet des armements en Alsace-Lorraine, voici de nouveaux renseignements, qui proviennent d'une source non suspecte. Le rédacteur que la *Lanterne* avait envoyé aux obsèques de M. Kablé raconte, ainsi, ce qu'il a vu, au cours de son voyage, dans les pays annexés, et de côté-ci de la frontière française de l'Est:

"Ce n'est pas du côté d'Avricourt que se massent les régiments teutons; c'est à Strasbourg même et dans les environs que se fait la concentration.

"Je vous ai déjà dit que 8,000 hommes étaient venus renforcer la garnison, et que des convois de munitions ne cessaient d'arriver d'Allemagne. Ce n'est pas tout: dans la campagne, le génie creuse, dans les endroits les plus mystérieux, des casemattes qui servent de dépôts de munitions.

"Les gares de chemins de fer sont prêtes pour la mobilisation; on ne laisse sur les lignes que le matériel strictement nécessaire à la mobilisation. Tout le reste est soigneusement rangé près des quais d'embarquement; les trains réglementaires sont formés.

"Et l'on sacrifie tout à cette nécessité.

"Les Allemands, pour avoir le plus de matériel disponible, ont même supprimé un certain nombre de trains sur les lignes les moins fréquentées.

"Ils déplacent, peu à peu, tous les employés alsaciens et les remplacent par des Allemands.

"Si le czar nous permet de faire la guerre, disait dernièrement un colonel, nous ne serons pas assez hâte pour la déclarer; nous surprendrons les Français à l'improviste."

"Voilà comment les Allemands préparent la paix!

"A Nancy, en revanche, j'ai été désagréablement surpris de voir nos baraquements complètement vides. On n'a pas même fait venir un régiment!

"On ne s'explique pas la timidité du gouvernement, qui n'a pris aucune mesure de précaution en présence des préparatifs allemands.

"De Nancy, je suis retourné en Lorraine—chez les Allemands—en voiture: j'ai pu me convaincre que de ce côté, s'il est possible, les préparatifs sont encore bien plus significatifs qu'en Alsace.

"Là, en effet, non-seulement l'armée de Metz a été bientôt doublée, mais il y a des forces massées sur la frontière même, à moins de deux lieues de Nancy.

"Ces jours-ci, deux mille hommes sont arrivés à Dieuze, près de Château Salins, et sous prétexte d'exercices, des patrouilles de cavalerie incessantes sillonnent la frontière."

La police a fait fermer l'auberge du sieur Mühl, à Eckbolsheim, plusieurs personnes ayant, le 21 février dernier, jour des élections, chanté la *Marseillaise* et crié: Vive la France! dans cet établissement.

La police de Saaralbe a ordonné au propriétaire d'un musée historique forain de fermer immédiatement son établissement. Ce forain avait distribué aux visiteurs de son musée des prospectus encadrés aux couleurs tricolores françaises.

Quatre personnes de Surreguemines, qui avaient opté pour la nationalité française, ont été expulsées.

M. Dinkel, adjoint au maire de Wingen, vient d'être révoqué.

Le mineur Dominique Ferrier, de Hayange, a été condamné à quatre semaines de prison pour avoir crié: Vive la France! à bas la Prusse!

Nous avons dit que la direction générale des chemins de fer d'Alsace-Lorraine a résolu de révoquer ceux des médecins attachés au service de ces chemins qui, pendant la période électorale, avaient pris une attitude hostile à l'Allemagne. La *Post* ajoute aujourd'hui que cette même direction a invité les administrateurs qui dépendent d'elle à lui signaler les journaliers employés et fournisseurs qui ont également manifesté des sentiments anti-allemands pendant les élections. Ces employés seront révoqués.

Le chiffre des individus arrêtés pour avoir déchiré et traîné dans la boue un drapeau allemand à Saverne, s'élève aujourd'hui à treize.

La gendarmerie de Moulay a arrêté le sieur Eugène Maillard, cultivateur à Rockange, commune de Piblange, accusé de lèse majesté et d'outrage au prince de Bismarck. Maillard, qui est de nationalité française, a été écroué dans la prison de Bouzy.

La paix ou la guerre!

Les polémiques internationales—dit le *Journal du Havre*—évoluent toujours dans le même cercle.

Ici, on prononcique la paix; là, on prophétise la guerre; chacun a des arguments pour sa thèse.

Toujours, aussi, c'est l'attitude de la Russie qui fait les frais du plus grand nombre des commentaires, en même temps qu'elle provoque une vive inquiétude de la part des Allemands.

Les grandes puissances arment, arment sans arrêt.

Les neutres qui auraient, en cas de guerre, à faire eux mêmes, respecter leur neutralité, se fortifient de leur mieux, sentant bien que si la commotion finale pour être retardée, elle ne saurait être évitée.

C'est, du moins, l'avis du général Brialmont, la plus haute autorité militaire de la Belgique, dont la notoriété est reconnue, non-seulement à Bruxelles, mais dans tous les pays de l'Europe.

Quand on parle de la probabilité de guerre prochaine par un correspondant de la *Pall Mall Gazette*, il a répondu:

"La guerre est inévitable, mais elle n'éclatera pas tant que le vieil empereur vivra, car il est fortement imbu de sentiments religieux et humanitaires qui le font hésiter à verser encore du sang, et il n'y a pas d'effort compatible avec la dignité de l'empire qu'il ne soit décidé à faire pour éviter les hostilités."

Parlant, ensuite, du rôle que la Belgique est appelée, de ses jours, à prendre, en cas de guerre franco-allemande, le général Brialmont a déclaré qu'elle doit se préparer à protéger elle-même son territoire, soit contre l'Allemagne, soit contre la France, parce qu'une "invasion", opérée par l'une de ces puissances, aboutirait à une "annexion".

La Suisse est dans la même situation et prend les mêmes dispositions.

Un médicament contre la douleur.

Au cours de la séance du 18 avril de l'Académie des sciences, de Paris, le Dr. Germain Sée, dans un intéressant mémoire, a rapporté les observations cliniques qui lui ont révélé l'action analgésiante de l'antipyrine (C11 H12 Az2 O), découverte en 1844 par Knorr. Cette substance avait été déjà employée en thérapeutique comme succédané du sulfate de quinine dans les fièvres, et dans le rhumatisme où elle agit à peu près comme le salicylate de soude. Sur neuf malades affectées de rhumatisme subaigu ou d'hydarthrose et inutilement traités par les pointes de feu ou le salicylate, l'antipyrine supprime en quelques jours la douleur et l'engorgement articulaire. Même effet dans les accès de goutte aiguë.

Mais c'est surtout dans les troubles nerveux de la sensibilité que l'antipyrine produit le maximum d'action: des névralgies faciales invétérées, des migraines anciennes et répétées, des céphalées intenses, des névrites, des douleurs musculaires (lumbago) cédèrent au précieux médicament. L'ataxie locomotrice elle-même, qui cause les douleurs les plus vives que l'on connaisse, s'apaise sous l'influence de l'antipyrine; on obtient de la même manière la suppression des douleurs lancinantes ou angoissantes qui accompagnent les maladies du cœur.

La dose employée par M. Germain Sée a été de 3 gram. au moins, de 6 gram. au plus par jour; on l'administre à une heure ou quatre heures d'intervalle dans une solution aqueuse contenant 1 gramme par cuillerée. Le fonctionnement du cœur et la circulation du sang ne sont nullement atteints par l'antipyrine. Injecté à la dose de 2 gram. sous la peau d'un chien de 10 kilogr., elle produit une diminution très notable de la sensibilité dans le membre injecté; il y a affaiblissement notable du pouvoir réflexe de la moelle. Elle agit aussi directement sur les nerfs musculaires, toutefois, nous le répétons, sans troubler le rythme du cœur ou la force de la circulation.

Les trente et quelques observations de M. Germain Sée constituent une importante contribution à la thérapeutique contemporaine.

ESPAGNE.

Nous lisons, dans le *Temps* du 21 avril:

En Espagne, le ministère Sagasta a remporté, hier, deux victoires, à la Chambre et au Sénat. Dans cette dernière assemblée, il s'agissait de la loi sur les associations; le nouveau projet constitue un progrès dans le sens libéral sur la législation actuelle, et à ce titre il était vivement combattu par les conservateurs. D'après ses dispositions, il suffira, pour pouvoir fonder une association, de donner communication de ses statuts aux autorités une semaine d'avance. Celles-ci auront à examiner si ces règlements ne contreviennent pas au Code pénal. Au cas où elle jugerait qu'il en est ainsi, l'administration devra saisir les tribunaux qui prononceront. En aucune circonstance le pouvoir exécutif ne pourra empêcher de son propre chef la fondation d'une association et—quand celle-ci aura été légalement constituée—elle ne pourra de même être définitivement dissoute que si le décret à cet effet de l'autorité civile a été confirmé vingt-quatre heures après par l'autorité judiciaire. Ces garanties ont été énergiquement combattues par les conservateurs du Sénat; l'article 1er de la loi a passé cependant hier par 105 voix contre 54.

La Chambre avait à statuer sur la convention que le gouvernement a conclue pour le service d'outre-mer avec la Compagnie des transatlantiques, moyennant une forte subvention. Ce contrat avait été attaqué avec acharnement par les républicains, par les amis de M. Castelar et finalement par divers membres du centre droit, dont MM. Gullon et de la Vega de Armijo sont les chefs. Ces divers adversaires reprochaient au gouvernement de n'avoir pas recouru à une soumission publique et, en général, de n'avoir pas procédé dans cette affaire avec toute la correction désirable. M. Sagasta répondit à ces insinuations en posant la question de cabinet et en déclarant que les députés qui, dans cette occasion, voteraient contre le ministère, ne seraient plus considérés comme faisant partie de la majorité. Cette ferme attitude a amené à réelle succès le dissidents de droite et de gauche, et hier le gouvernement a obtenu gain de cause à la majorité imposante de 259 voix contre 17.

Ces succès du cabinet libéral ont coïncidé avec la constitution définitive d'un tiers parti de nuance difficile à définir, celui des réformistes, dont les chefs sont M. Romero Robledo, les généraux Linares Rivas et Lopez Dominguez. Dans la séance d'inauguration de ce nouveau club, M. Rivas a exposé le programme de cette bizarre coalition de conservateurs fougueux et de militaires remuants. Elle tend avant tout à réaliser dans l'armée une série de réformes, ou, malgré les tentatives du maréchal Jovellar et du général Castillo, ont constamment échoué contre l'opposition du maréchal Campos. D'autre part, les réformistes se prétendent plus libéraux que les partisans de M. Sagasta, dont le comptent recueillir à bref délai la succession politique.

Italie.

La Chambre a repris ses travaux le 18 avril.

M. Depretis a annoncé la formation d'un nouveau cabinet.

Un nouveau programme est inutile, a-t-il dit, car les hommes qui composent le ministère sont connus, et nous avons le ferme espoir d'obtenir de la Chambre un large appui. Le ministère suivra une politique visant particulièrement le maintien de la paix.

Quant à la question africaine, nous ne nous laisserons pas entraîner à des entreprises qui ne seraient pas longuement méditées. (Applaudissements.)

M. Depretis a exposé les mesures les plus urgentes qu'il compte prendre dans l'intérêt et pour la dignité du pays. Le ministère veut le maintien de la paix; mais, toutes les nations augmentant leurs forces militaires, il est impossible qu'il en soit ainsi, l'administration devra saisir les tribunaux qui prononceront. En aucune circonstance le pouvoir exécutif ne pourra empêcher de son propre chef la fondation d'une association et—quand celle-ci aura été légalement constituée—elle ne pourra de même être définitivement dissoute que si le décret à cet effet de l'autorité civile a été confirmé vingt-quatre heures après par l'autorité judiciaire. Ces garanties ont été énergiquement combattues par les conservateurs du Sénat; l'article 1er de la loi a passé cependant hier par 105 voix contre 54.

La Chambre avait à statuer sur la convention que le gouvernement a conclue pour le service d'outre-mer avec la Compagnie des transatlantiques, moyennant une forte subvention. Ce contrat avait été attaqué avec acharnement par les républicains, par les amis de M. Castelar et finalement par divers membres du centre droit, dont MM. Gullon et de la Vega de Armijo sont les chefs. Ces divers adversaires reprochaient au gouvernement de n'avoir pas recouru à une soumission publique et, en général, de n'avoir pas procédé dans cette affaire avec toute la correction désirable. M. Sagasta répondit à ces insinuations en posant la question de cabinet et en déclarant que les députés qui, dans cette occasion, voteraient contre le ministère, ne seraient plus considérés comme faisant partie de la majorité. Cette ferme attitude a amené à réelle succès le dissidents de droite et de gauche, et hier le gouvernement a obtenu gain de cause à la majorité imposante de 259 voix contre 17.

Ces succès du cabinet libéral ont coïncidé avec la constitution définitive d'un tiers parti de nuance difficile à définir, celui des réformistes, dont les chefs sont M. Romero Robledo, les généraux Linares Rivas et Lopez Dominguez. Dans la séance d'inauguration de ce nouveau club, M. Rivas a exposé le programme de cette bizarre coalition de conservateurs fougueux et de militaires remuants. Elle tend avant tout à réaliser dans l'armée une série de réformes, ou, malgré les tentatives du maréchal Jovellar et du général Castillo, ont constamment échoué contre l'opposition du maréchal Campos. D'autre part, les réformistes se prétendent plus libéraux que les partisans de M. Sagasta, dont le comptent recueillir à bref délai la succession politique.

La Peau, les Oreilles, la Tête d'un enfant couvertes de croûtes et de plaies eczémateuses guéries par le Cuticura.

MON enfant âgé de huit ans avait depuis l'âge de deux ans un eczéma à la tête qui parfois s'étendait sur tout le corps. Le mal lui atteignit d'abord les oreilles. Celles-ci furent couvertes de croûtes et de plaies d'où s'échappait une eau visqueuse provoquant une démangeaison intense et prenant sa chevelure de toute vigueur. Sous ces croûtes, la chair était au vif. Graduellement les cheveux poussaient mais le mal les détruisait aussitôt, de sorte qu'il vint un moment où ils étaient très clairsemés sur l'occiput. Mes amis à Peabody savent les souffrances que mon pauvre enfant endura. Le soir il ne grattait la tête si violemment, qu'il ensanglantait son oreiller et lui faisait souvent les marks derrière le dos à force de chercher à se gratter; mais ces efforts étaient vains. L'enfant réussissait à rompre ses liens. A l'hôpital de Peabody on le condamnait, de sorte qu'il vint un moment où ils étaient très clairsemés sur l'occiput. Mes amis à Peabody savent les souffrances que mon pauvre enfant endura. Le soir il ne grattait la tête si violemment, qu'il ensanglantait son oreiller et lui faisait souvent les marks derrière le dos à force de chercher à se gratter; mais ces efforts étaient vains. L'enfant réussissait à rompre ses liens. A l'hôpital de Peabody on le condamnait aux meilleurs médecins le traitaient sans succès. A cette époque des amis qui avaient fait usage des RMÉDIES DE CUTICURA avec d'heureux résultats me conseillèrent de mettre leur exemple. En effet, mon premier essai fut fait le 15 janvier dernier et sept mois plus tard il n'y avait plus trace de la maladie chez l'enfant. Pas la moindre croûte ou cicatrice sur sa tête qui atteste qu'il ait souffert de l'affreux mal. Ses cheveux ont repoussé soyeux et abondants; son cuir chevelu est plus propre que celui d'aucun enfant au monde. Je ne saurai jamais assez dire ce que je me reconnaissance aux fabricants des RÉMÉDIES CUTICURA, et souhaite que tous ceux affligés de maladies cutanées obtiennent de ces remèdes le même résultat que celui dont je viens de parler sans exagération la moindre.

CHARLES McKAY.

6 oct. 1885. Peabody, Mass.

J'ai vu l'enfant de M McKay lorsqu'il avait cet eczéma; il était dans un piteux état. Je sais que le père a consulté les plus habiles médecins et que la science de ces derniers est restée impuissante à guérir le mal. Je sais aussi que sa déclaration relativement aux bienfaisants effets de l'usage des RÉMÉDIES CUTICURA est absolument exacte.

WILLIAM J. McCARTHY
33 rue Foster, Peabody, Mass.

Je ne sais aucun cas où les RÉMÉDIES CUTICURA aient pu triompher d'une maladie cutanée. Je crois en avoir vendu plus depuis trois ans qu'aucun autre remède pour des maladies de la peau.

A. D. TEYON Batavia, N. Y.

En vente partout. PRIX: CUTICURA 50 sous; SAVON, 75 sous; CUTICURA RÉSOLVENT $1.00. Préparé par la POTTER DRUG AND CHEMICAL CO., de Boston.

Demandez le livre qui traite des maladies cutanées.

POUR DES BOUTONS, Blackheads, Taches, Humeurs d'enfants, servez vous du SAVON CUTICURA.

Un mot au sujet du Catarrhe.

C'est la membrane muqueuse cette merveilleuse synthèse, sont fluide qui entoure les organes respiratoires et digestifs que le catarrhe attaque. Une fois son siège établi ses ravages sont rapides: la vie devient insupportable la parole affecte l'odorat s'affaibli; l'haleine devient impure le goût se perd. Insidieusement on débutant par un simple rhume de cerveau le Catarrhe attaque les membranes d'abord et les entraîne creusant leur ulcérations et les enrichissant ainsi une inflammation pour la nuit. L'extirpation seule du mal guérira le patient. Des palliatifs n'auraient d'effet que de prolonger les souffrances qui nécessairement amènent une terminaison fatale. Le SANFORD'S RADICAL CURE est *indéfectueux* et par *absorption interne* il met le mal à nu et par *absorption interne* il met le mal à nu et par *absorption interne* il met le mal à nu